



Un atlas de la biodiversité à Roumazières-Loubert

La commune de Roumazières-Loubert, la société Terreal et la Dreal Nouvelle-Aquitaine ont engagé la réalisation d'un atlas communal de la biodiversité. L'objectif : recenser toutes les espèces végétales et animales existant sur la commune.

■ Céline Clément

Le sonneur à ventre jaune : cette espèce d'amphibiens protégée en Europe et en très grand déclin sur la région est l'un des habitants de Roumazières-Loubert. Mais il n'est pas le seul. Et afin de dresser une cartographie bien précise de la faune et de la flore sur la commune, Roumazières-Loubert, en partenariat avec la société Terreal et la Dreal, a engagé la réalisation d'un atlas de la biodiversité.

Une convention était d'ailleurs signée le 7 décembre en présence du Préfet de la Charente Pierre N'Gahane, de Jean-Michel Dufaud, maire de Roumazières-Moubert et Bruno Hocdé, directeur du site Terreal, afin d'officialiser la réalisation de cet atlas. « *C'est un moment important pour notre commune et notre territoire* » devait souligner Jean-Michel Dufaud, suivi dans ses propos par Bruno Hocdé : « *Nous sommes conscients de l'impact de*

l'entreprise et de notre activité sur l'environnement donc il était naturel de participer à cette action qui va permettre une meilleure connaissance de la nature. »

Si trois atlas ont déjà été réalisés en Charente, à Cherves-Richemont, La Couronne et Angoulême, celui-ci devrait voir le jour fin 2018. Pour le réaliser la commune a fait appel aux salariés de Charente-Nature, qui souhaitent associer la population et notamment les scolaires à cette opération. « *Nous allons recenser les espèces floristiques et faunistiques sur une année biologique complète afin de donner une photographie à l'instant zéro du patrimoine naturel sur un territoire* », explique Pierre Frantin, directeur de Charente Nature. Cet atlas repose sur trois axes : un axe éducatif auprès des scolaires, un axe d'information et de sensibilisation et un axe participatif auprès de la population. Mais s'il doit permettre une meilleure connaissance du patrimoine naturel, c'est aussi « un



outil pour la prise en compte de la biodiversité dans tous les projets d'aménagement », précise Pierre Frantin.

Intégrer les données

Et en effet c'est dans le cadre de l'aménagement de la 2X2 voies entre Roumazières-Loubert et Exideuil et de l'extension des carrières Terreal que ce projet prend sa source. Les données recueillies au sein de l'atlas pourront désormais être intégrées aux projets d'aménagement du territoire. Bruno Hocdé, directeur de Terreal, envisage de proposer des mesures compensatoires sur les carrières en fonction du milieu naturel: « *On a fait trois demandes d'autorisation de carrière sur la commune et compte tenu de la présence d'une espèce protégée, les demandes doivent passer au CNPN (conseil national de la protection de la nature). Parmi les prescriptions qu'on nous a faites, il était conseillé de faire un atlas de la bio-*



De gauche à droite : Bruno Hocdé, directeur de Terreal, Jean-Michel Dufaud, maire de Roumazières-Loubert et le préfet de la Charente, Pierre N'Gahane.

diversité. »

Si cet atlas n'aura pas de retentissement sur les projets déjà mis en route, il devrait néanmoins influencer les prochains: « *le fait de connaître les zones sensibles et les zones à développer va permettre de définir des endroits de compensation ».*

Pour Bruno Hocdé l'intérêt est aussi « *pour la commune de s'assurer que les projets ne nuisent pas à la biodiversité. Car les carrières sont souvent des lieux de développement de la faune et de la flore ».* Le coût de cet atlas, financé par Terreal, la Dreal et la commune de Roumazières-Loubert: 25 000 €.